VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

16 16 16

TERRAINS SPLENDIDES DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE CANNELLE.

No 81,846—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 17 de juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un ordre et conformément à un ordre daté le 5 juin 1907, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, la propriété suivante, à savoir:

Seize lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1213 (anciennement le No 92 du faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) Espagne, Tonti (anciennement Force) et Rochblave (anciennement Verto) désignés comme les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, et mesurant sur un plan de L. Burgi, voyer, daté le 9 mars 1836, comme suit: les lots Nos 2 et 3 chacun 30 pieds de face à la rue Tonti (anciennement Force) sur 129 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur, les lots Nos 4 à 9, inclusivement, chacun 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à l'avenue St Roch (anciennement Washington) sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles; les lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) et la rue Tonti (anciennement Force), le lot No 16 forme l'encoignure des rues Espagne et Rochblave (anciennement Verto). Acquis par Pierre Cannelle de Nicholas Noel Destrehan, par acte pardevant Théo Seghers, notaire, le 14 mars 1858, enregistré en Bureau des Aliénations Livre 20, page 98.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Actes de vente pardevant James B. Gringage notaire aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juin 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE CHARLES H. CHORON.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. DIVISION B—No 82,214.

8 8 8 8 8

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 17 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre signé le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le Nouveau Faubourg Washington, le district portant désigné par les lots 1, 2 et 3 faisant face à la rue Liberté, les lots 1, 2, 3 faisant face sur la rue Conrad et les lots 4 et 5 dans l'ilet No 1150, suivant le plan du district Doussan borné par les rues Liberté, Louisa et Liberté (maintenant Murat) et Foucher (maintenant Tonti) et mesurant comme suit: Les lots 1, 2 et 3 faisant face à la rue Conrad, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conrad sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces. Le lot No 1 formant le coin de la rue Conrad et de la rue Liberté. Les lots Nos 1, 2 et 3 faisant face sur la rue Liberté, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Liberté sur une profondeur de 120 pieds, les lots 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Louisa sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le lot 4 formant le coin Louisa et Liberté. Acquis le 1er septembre 1843, suivant acte de bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, livre 14, folio 301.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant Ernest T. Floranceau, notaire, au bureau du notaire No 3, 0 rue St Charles, Nouvelle Orléans, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juin 7 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

CARRÉ D'ILET

DANS LA

Section s'Améliorant Rapidement du Troisième District.

Veuve Rosamond Champagne et als vs W. H. Howcott et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 82,506.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Encanteur—Bureau 802 de la rue Perdido—MERCREDI le 3 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre Gravier et Union, en vertu et conformément à un jugement rendu en même Cour le 22 mai 1907, ledit jugement signé en pleine cour le 23 mai 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété qui suit à savoir—

Un carré d'ilet situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Miro, Alts Venn et Magnolia, acquis par Pierre Aramburo, par acte pardevant Théodore Seghers, notaire, en date 1-56, enregistré dans le Bureau des Aliénations, Livre 20, Folio 193 et 194, et aussi dans le Bureau des Aliénations, Livre No 19, Folio 602.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907.

Acte de vente pardevant Boussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE MARIE JOSEPH INCARNATION.

No 81,931—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 26 juin 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 21 mai 1907, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété suivante, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le faubourg Franklin, désignés par les Nos 1 et 24 dans l'ilet No 1213 (anciennement l'ilet No 92 du dit faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement avenue Washington) et rues Espagne, Tonti (anciennement Force) et Rochblave (anciennement Verto), lesdits lots s'additionnant et mesurant, 4 arpents sur un plan par L. Burgi, Verto, lesdits lots s'additionnant et mesurant, 4 arpents sur un plan par L. Burgi, voyer, daté le 9 mars 1836, comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure des rues Espagne et Tonti (anciennement Force) et mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur en égale à celle du lot 1, (anciennement Force) et mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot No 24 adjoint le lot No 1 et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes plus ou moins de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Acquis le 19 octobre 1838, Bureau des aliénations, livre 26, page 357.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Gringage, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. T. Floranceau, Avocat. 26 mai—26—juin 2 9 16 23 26

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

HARRIET SCHWARTZ VERSUS ROSETTA GRAVEL PAVING AND IMPROVEMENT COMPANY.

EMPLACEMENTS DE VALEUR POUR BATIR.

200 pieds de face à la rue du Canal, coin Olympia, ilet Murat et Cleveland.

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, JEUDI, 11 juillet 1907.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

SOUS ET EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 27 mai jour de mai 1907, et adressé à EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs nous vendrons à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI le 11 juillet 1907 la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion de parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 818 borné par les rues Canal Olympia, l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet, autrefois Jackson) et la rue Murat. Ladite portion ou parcelle de terre est désignée comme l'ilet No 51 du faubourg Jackson, sur un plan d'arpentage fait par Daney & Wadill, ingénieurs civils, daté le 19 septembre 1906, et d'après ledit plan mesure 202 pieds 6 pouces et pas de lignes de face à la rue Canal par une profondeur et façade à la rue Olympia de 117 pieds, 2 pouces et 6 lignes et 233 pieds, 11 pouces pas de lignes à partir d'un point marqué A à la rue Olympia du dit plan et courant à un point marqué piquet C, à la rue du Canal, la portion de terre ci-dessus formant un triangle.

Conditions — Comptant L'acte de vente pardevant Chas. I. Denechaud, notaire. La Rosetta Gravel Paving and Improvement Company donnera telle titre à la propriété ci-dessus comme elle a maintenant consistant d'une vente de taxes de ville non confirmée.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1562 RUE JOHNSON,

ENTRE LES RUES LAHARPE ET LAPEYROUSE.

Vente en Partage "In Re" Louis E. Lasserre vs Arthur Burrell et al.

No 81,844—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 27 juin 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre et jugement rendus le 15 mai 1907 et signé le 23 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Laharpe et Lapeyrouse, lequel lot est désignée comme le lot A, sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le —— avril 1886, d'après ledit plan le dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Johnson, par une profondeur de cent quarante huit pieds onze pouces, (148 pieds, 11 pouces) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un billet portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement payable en un an, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Wm J. Formento, notaire, et les taxes de 1907 devant être assumées par l'acquéreur et devant faire un dépot comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication avec

J. PAUL HECKER, encanteur, 840 rue Union.

Albert Voorhies et Wm J. Formento, avocat pour le demandeur.

A. J. Peters, tuteur ad hoc, pour le mineur Ruth E. Burrell.

A. A. Calongne, avocat du défendeur, Arthur Burrell.

26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriétés de valeur vacante et avec améliorations, dans les Quatrième et Sixième Districts, connues par les numéros municipaux,

3309-11 rue Dryades Cottage Double.
3313-15 rue Dryades, Cottage Double.
504-06 rue Quatrième, Cottage Double.
510 rue Quatrième, Cottage Simple.
514 rue Quatrième, Résidence Simple à deux étages.

Avenue Louisiana, deux terrains vacants, rues Toledano et Franklin, 6 terrains vacants.

In re Mme Elizabeth Leinhardt vs Jacob Rohm et al—No 82,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 416 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte le 15 mai 1907 et signé le 21 mai 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Fulton et Rousseau, mesurant en mesure anglaise trente trois pieds dix pouces (33 10) de face à la rue Quatrième par cent vingt (120) pieds de profondeur et est composé des 1er Un lot de terre désigné par le numéro 21, vingt et un sur un plan dressé par N. L. Atkinson et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et 2me une étendue ou portion de terre deux pieds et quatre pouces de face à la rue Quatrième et s'étendant à cette largeur sur toute la profondeur du lot numéro vingt deux sur le côté du lot numéro 21 vingt et un, étant pris dudit lot numéro vingt deux (22). Les améliorations qui s'y trouvent sont connues comme numéro municipal 514 rue Quatrième.

2° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Fulton, autrefois St Thomas, Quatrième et Rousseau, désigné par le No vingt deux sur un devis annexé à un acte d'achat ci-après mentionné, et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 510 rue Quatrième.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Jacobs, autrefois Fulton, Quatrième et Rousseau et désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par W. L. Atkinson, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurant 31 trente et un pieds et six pouces de face à la rue Quatrième par cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations sont connues comme 504-506 rue Quatrième et consistant d'un cottage double.

4° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges servitudes, avantages et dépendances la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Dryades, S. Rempart et l'avenue Louisiana, lesdits lots étant désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan de D. E. Seghers et fils du 2 mai 1907, lesquels lots sont contigus et mesurant comme suit, savoir: le lot A mesurant 32-5 trente deux pieds et cinq pouces de face à la rue Dryades par (120) cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Toledano. Le lot B mesurant (31-5) trente deux pieds et cinq pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot C mesurant (31 7) trente et un pieds et sept pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot D mesurant (31 7) trente et un pieds et sept pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistant de deux splendides cottages doubles situés sur les lots C et D, connus comme Nos 3309-11 et 3313-15 rue Dryades et une petite bâtisse connue par le numéro municipal 3301 rue Dryades, située sur le lot A.

5° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies etc., etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le faubourg Plaisance, maintenant le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Delachaise Laurel et l'avenue Louisiana désignés comme lots Nos 10, 11, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun (32-3-4) trente deux pieds trois pouces quatre lignes de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les Nos 809-814 avenue Louisiana.

6° Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges etc. etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Liberté, S. Franklin et Toledano, et désigné par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit: Les lots A, B, C et D, mesurant chacun (30) trente pieds de face à la rue S. Franklin, par une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles; Le lot E mesurant (40) quarante pieds de face à la rue S. Franklin, par une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Le lot F mesurant (30) trente pieds de face à la rue Toledano par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure des rues S. Franklin et Toledano. Le tout d'après un plan de D. E. Seghers et fils, de la date du 3 mai 1907.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance, s'il y en a en un et deux ans pour des billets des acquéreurs de montants égaux, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, les acquéreurs payant pour toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1907 et pour les actes de vente pardevant Eraste Villeré, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY.

23 mai—23 26—juin 2 9 16 23 25

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mar,ven dim

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE

Etendues de terre de valeur sur le Chemin de Gentilly, près des Fair Grounds.

Incluant plusieurs bonnes résidences.

Bonnes propriétés pour laiterie et truck farm

A l'encan au plus haut enchérisseur.

JEUDI, 27 juin 1907.

Pour le compte de la Succession de Vve François Grilliot.

SOUS ET EN VERTU d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 82,203, dans l'affaire intitulée Succession de Vve François Grilliot, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 20 mai 1907, et signé en cour ouverte le 25 mai 1907, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, JEUDI, 27 juin, à midi, à la Bourse des Biens Fonciers, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly et sont dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, Chemin de la Crête, les rues Castiglione et Fortin, lesdits lots sont désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan ou certificat d'arpentage dressé par George de Armas, voyer, et conformément auque ledits terrains mesurent comme suit: le terrain No un mesure soixante quatre pieds trois pouces quatre lignes de façade sur le Chemin de Gentilly sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Fortin et cent quarante pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du terrain No Deux laquelle ligne rejoint la première ligne de profondeur à l'arrière, ledit terrain venant à un point à l'arrière. Le terrain No Deux mesure trente deux pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Gentilly sur deux cent deux pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté le séparant du terrain No Trois et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent quarante pieds de la une seconde profondeur sur une ligne oblique de soixante et un pieds, onze pouces et quatre lignes, et une largeur à l'arrière de cinq pieds, sept pouces. Le terrain No 3 mesure trente deux pieds un pouce et six lignes de façade sur le Chemin de Gentilly, sur 102 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté le séparant du terrain No Deux et 198 pieds trois pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du terrain No Quatre, et 32 pieds 11 pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Quatre mesure trente deux pieds un pouce et six lignes de façade sur le Chemin de Gentilly, sur 194 pieds 3 pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du terrain No Trois et 194 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du terrain No Cinq et le terrain No Cinq mesure 32 pieds un pouce et 6 lignes de face sur le Chemin de Gentilly sur 194 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du terrain No Quatre, et 190 pieds 9 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du terrain No Six, et 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Six mesure 32 pieds 1 pouce et 6 lignes de face sur le Chemin de Gentilly, sur 190 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du terrain No Cinq, et 187 pieds sur l'autre ligne de côté et 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur à l'arrière. Lesdits lots étant formés du tout des terrains 1, 2, 3, 4, 5 et d'une partie des Nos 6 et 7 sur un plan de C. Giroux, le 19 Déc. 1847, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire, et du tout des terrains 28, 29, 30, 31 et 32, plan de L. H. Pilié.

Et est une portion de la même propriété acquise par le défunt François Grillot les lots originaux 1, 2, 3, 4, 5 et partie des lots 6 et 7 par achat de Mme M. A. Miltenberger et Charles W. Hopkins, par acte passé le 31 décembre 1849, pardevant Hippolyte Cenas, ancien notaire, et les lots 28, 29, 30, 31 et 32 par achat de Joseph Girod, par acte passé le 12 mai 1852, pardevant Antoine Dorocourt, ancien notaire.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly et immédiatement à côté et contigu au Fair Grounds, la dite portion de terre est désignée par la lettre A et est composée des lots Nos sept et neuf, sur un devis par de Armas, et d'après ledit devis ledit lot mesure comme suit à savoir—Le lot Neuf mesure cent quatre vingt treize pieds, cinq pouces de face au Chemin Gentilly cent quatre vingt sept pieds de profondeur sur la ligne de côté contigue au lot No six sur ledit devis et cent quarante trois pieds, six pouces sur l'autre côté le divisant du lot No huit et deux cent cinq pieds quatre pouces de profondeur et façade sur le chemin de Crête, le lot désigné par le No neuf mesurant deux cent cinq pieds de face sur le chemin de Crête, par environ douze arpents quinze toises et cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du Fair Grounds et douze arpents, dix neuf toises et deux pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot dix comme il est démontré sur le dit devis, lequel dit lot No sept formant une petite portion du lot No 6 sur ledit plan des lots 7 et 10, et le tout des lots 8 et 9, sur le plan de C. Giroux, de la date du 19 décembre 1849 et déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire, et le tout des lots 1, 2, 3, 4 et 5, et une portion du lot No six sur un plan de C. De Armas, le 16 mars 1852, déposé en l'étude de A. Dorocourt, ancien notaire, et la portion du No 9 est désignée par le même No sur un plan de J. Pilié, le 4 mai 1834, et est une portion de la même propriété acquise par le défunt François Grillot et de la veuve François Grillot, dans la façon suivante à savoir Les portions des lots 6, 7 et 10 et le tout des lots 8 et 9 sur un plan de Giroux, par achat de Mme M. A. Miltenberger et Charles W. Hopkins par acte passé le 31me jour de décembre 1849, pardevant H. B. Cenas, ancien notaire et le tout des lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, et partie du lot, sur un plan de De Armas, le 16 mars 1852, par achat de la veuve L. N. Fortin, par acte passé le 17 avril 1852 pardevant A. Dorocourt, ancien notaire, et la portion désignée par le No neuf, par achat du shérif civile le 6 février 1866, au procès de Veuve François Grillot va Jean Menard, No 15,623 Quatrième Cour de District, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 91, folio 292.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly et contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B et formée des lots huit et dix sur le plan de De Armas, et d'après ledit plan la portion B mesurant comme suit à savoir: le lot désigné par le No huit mesurant cent trente sept pieds cinq pouces six lignes de face au Chemin de Gentilly, cent quarante trois pieds six pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7 sur ledit plan cinquante quatre pieds de profondeur sur une première ligne de profondeur et façade à la rue Castiglione, de la une deuxième profondeur de cinquante huit pieds, dix pouces et quatre lignes et une largeur dans le fond de cent soixante quatre pieds huit pouces, le lot désigné par le No dix mesurant deux cent cinq pieds, quatre pouces de face au Chemin de la Crête, onze arpents, onze toises et deux pieds de profondeur, mesure française sur la ligne le divisant du lot No neuf sur ledit devis, et onze arpents vingt deux toises et cinq pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, mesure française.

Le dit lot No huit étant composé d'une portion du lot désigné par le No 10, et le tout des lots 11 et 12 sur le plan de C. Giroux, de la date du 19 décembre 1849, déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire, et des portions des lots 6 et 10, et le tout des lots Nos 7, 8 et 9 sur le plan de C. de Armas le 16 mars 1852 déposé en l'étude de A. Dorocourt, ancien notaire, et la portion 10 est désignée par le même numéro sur un plan annexé à un acte de H. Pedesclaux, ancien notaire le 13 mai 1834, et est une portion de terre de la même propriété, acquise par le défunt François Grillot, dans la façon suivante à savoir: La portion du lot 10 et le tout des lots 11 et 12, sur le plan de C. Giroux, par achat de Mme M. A. Miltenberger et de Charles W. Hopkins, par acte passé le 31 décembre 1849, pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, et la portion 6 et 10 et le tout des lots 7, 8 et 9 sur le plan de C. De Armas, le 16 mars 1852, par achat de Veuve L. N. Fortin, par acte passé le 17 avril 1852 pardevant A. Dorocourt, ancien notaire, et la portion désignée par le No Dix sur un plan annexé à un acte de Pedesclaux le 13 mai 1834, par achat de Alfred H. Kenilon, par acte passé le 4me jour de septembre 1849, pardevant Octave de Armas, ancien notaire, enregistré dans le bureau des transferts, livre 51, folio 65.

4° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dependant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Gentilly et désignés par les Nos trente deux, trente trois, trente quatre, trente cinq, trente six et trente sept, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 5 Oct. 1865, et d'après lequel plan ou devis lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot No trente deux ayant cent cinq pieds de face à l'avenue Marigny sur cinq cent quatre vingt dix pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. F. Herwig.

31,615—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 juin 1907 et signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'offrirai en vente.

Mardi, 2 Juillet 1907

A 11 HEURES A. M.,

A la Chambre No 16, bâtisse McCloskey, 320 rue St-Charles.

Un lot d'effets mobiliers, consistant en partie en pupitres faites, beaux fauteuils en cuir, bibliothèques, chaises tournantes caricatures au crayon représentant les Bulls et Bears du Marché au Coton, une collection reliée de Puck et Judge, un lot de livres de loi, pendule, une presse à lettres, nécessaires, diverses choses pour bureau, etc.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

21 juin—21 23 30—jui. 2

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District

SUR LA RUE FRERET.

Entre les rues Washington et Sixième.

MERCREDI 3 JUILLET 1907

A MIDI

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225, 229 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1907, dans l'affaire de la succession de Alexander Scott, No 82,480 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Jacobs (maintenant Freret) et St George, ou Howard, étant l'ilet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville. Ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie duquel dit dernier plan est annexée à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott par acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1873; ledit lot mesurant d'après ledit plan de Blanchard 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Freret et Howard et l'avenue Washington (l'ilet 96); ledit lot ou portion de terre est une partie du lot original No 37 et mesurant trente pieds sur la ligne de côté la plus près de la rue Sixième, cent quatre vingts pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Freret trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent quatre vingts pieds de profondeur le long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott, par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 sept. 1905.

N. B.—Les deux portions devront être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Boussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur; la balance non payée, s'il y en a, devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de "non aliénando" et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1907.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

137, rue Carondelet

2 juin—2 9 16 23 30—jui. 3

ABADIE'S WINE CELLAR

401 Avenue de l'Esplanade, coin de la rue N. Peters.

VINS FINS ET LIQUEURS

Importés et Domestiques.

L. E. ABADIE & FRERE,

Successeurs de J. B. Abadie & Cie.

Alimentation des familles avec des vins et liqueurs purs. Phone Hemlock 1018-L.

5 aout—1an—dim

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,

Coin des rues Harmonie et St-David.

Succession de William Green ou Green Williams.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 82,292—Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan Encanteur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 19 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St David, Septième, Liberté et Harmonie, désigné comme lot No un de l'ilet No 310 sur un plan dudit ilet annexé pour référence, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Harmonie et St David et mesurant trente six pieds de face à la rue St David sur une profondeur de soixante dix neuf (79) pieds ou à peu près de face à ladite rue Harmonie et soixante six (76) pieds sur la ligne du côté opposé avec une largeur sur la ligne du fond d'environ trente huit (38) pieds étant partie des lots numérotés un et deux sur le plan sous lequel ledit lot a été acquis par ledit vendeur par achat de la succession de William W. Hunter, par acte passé pardevant André D. Dumonteil, notaire en cette ville, le trente jour d'avril 1872.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit de un an, la portion du créd